

2026/

Département de la Lozère
COMMUNE DE GRANDRIEU
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 juin 2026

Membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Votes pour : 15

Votes contre : 0

Absentions : 0

Date de convocation : 19/06/2026

Date d'affichage : 19/06/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Pierre-Emile SYLVAIN, maire.

Étaient présents : Pierre-Emile SYLVAIN - Guillaume MARTIN - Krystelle PONTIER - Robert QUISSAC - Olivier MERLE - Magalie SAVOIE - Amélie CAYROCHE - Justine MALLET - Camille BELIN - Killian THERON - Philippe LELARD - Agnès GHIO - Alexandre MERLEN

Secrétaire de séance : Robert QUISSAC

Absents :

Excusés : Christophe RICOU - Clarisse DELMAS

Procurations : Procuration de Christophe RICOU à Camille BELIN – Procuration de Clarisse DELMAS à CAYROCHE Amélie

24062026- Délib-41

Objet : Désignation du correspondant Incendie et secours.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le courriel reçu du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile de la préfecture, relatif au correspondant Incendie et Secours. Ce correspondant, désigné au sein du Conseil municipal, est en charge en lien avec les services de l'Etat des questions de sécurité et est parfois chargé de la rédaction ou de la mise à jour du plan communal de sauvegarde (PCS). Monsieur le Maire indique qu'il convient dans le cadre d'une délibération de procéder à la désignation de ce correspondant Incendie et Secours.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de désigner M. Alexandre MERLEN correspondant Incendie et Secours.
- Charge M. le Maire d'informer les services de l'Etat de cette désignation.

Ainsi fait et délibéré à Grandrieu les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Pierre-Emile SYLVAIN

Le secrétaire de séance,
Robert QUISSAC

